

Accueil > Les 5 lauréats de l'appel à projets « Expérimenter pour accompagner l'évolution de l'offre médico-sociale »



En 2022, la CNSA a refondé l'ancien appel à projets permanent « actions innovantes » dans un nouvel appel à projets « Expérimenter pour accompagner l'évolution de l'offre médico-sociale et l'adaptation des réponses aux besoins des personnes ». Parmi les 44 projets déposés, 5 projets ont été retenus par le comité des subventions de la CNSA, pour un montant total de soutien de plus de 1 million d'euros.

Qu'ils s'emparent des défis de la participation et de l'inclusion des personnes concernées, de la prévention ou encore de l'amélioration de la qualité de vie au travail des professionnels, les projets lauréats s'inscrivent pleinement dans les enjeux d'actualité de l'autonomie.

Ces projets expérimentaux débiteront au plus tard début 2023, pour une durée de 12 à 31 mois. Ils seront mis en visibilité et valorisés au travers des publications et événements de la CNSA, notamment à des fins d'essai.

Anticiper l'« après-parents » : un nouveau service pour les aidants familiaux

Ce projet porté par l'ADAPEI du Finistère vise à sécuriser le devenir des personnes en situation de handicap une fois que leurs parents ne sont plus en capacité d'exercer leur fonction d'aidant – notamment du fait de leur vieillissement. Il s'agit d'anticiper « l'après-parents » pour ces personnes, en préparant et engageant les mesures et les démarches nécessaires (financières, juridiques, matérielles, occupationnelles...). Inspiré du service belge « Madras », le projet a pour objectif d'étudier plus spécifiquement les conditions d'adaptation de cette innovation sociale au contexte français et d'expérimenter son déploiement dans le Finistère.

Ce service s'adresse en premier lieu aux aidants familiaux (parents, fratrie). Une attention particulière sera accordée aux parents qui avancent en âge et qui assument toujours à titre principal la prise en charge et l'accompagnement de leur enfant. Ce projet s'inscrit dans les priorités actuelles des politiques d'aide aux aidants. Pour ce projet, l'ADAPEI du Finistère mobilise plusieurs partenaires, dont l'Association Tag29, l'Université de Bretagne occidentale et l'UNAPEI.

Vers une meilleure prise en compte de l'audition en Ehpad

Trop souvent considérée comme une fatalité liée à l'âge, la perte de l'audition prive les personnes âgées de la communication, ce qui a pour effet d'isoler et d'accélérer le déclin cognitif. Il existe pourtant des solutions efficaces, savant mélange de techniques et d'usages, qui permettent de maintenir l'accès à la communication et ainsi de prévenir les conséquences d'une surdité.

Porté par l'Union des associations de personnes malentendantes et Devenues Sourdes (Bucodes SurdiFrance), ce projet a pour objectif de prévenir ces situations et de former les professionnels en EHPAD à une meilleure prise en compte de l'audition en faisant de cet enjeu une partie intégrante des plans de soin des seniors résidents en EHPAD. La fédération vise par ce projet à consolider et à formaliser l'ingénierie de formation (contenus et modalités) sur les déficiences auditives acquises et le schéma de son déploiement à l'échelle nationale, à destination des personnels des EHPAD.

Essaimage du programme I-MANO

En 2019, le Gérontopôle Nouvelle-Aquitaine a mis en place un programme de soutien à l'innovation managériale et organisationnelle auprès de 14 services d'aide à domicile de Nouvelle-Aquitaine.

Financé par la Région Nouvelle-Aquitaine, l'AG2R La Mondiale et les CARSAT Centre Ouest et Aquitaine (avec le soutien des OPCO Uniformation, Entreprises de Proximité et Santé), ce programme vise à accompagner la transformation des organisations en proposant plusieurs approches d'innovation managériale différentes. Les structures de toutes tailles et statuts confondus ont ainsi pu choisir entre 6 parcours de formation différents - Gouvernance partagée, Management par la qualité de vie au travail, Montessori dans l'aide à domicile, Lean management, Approche Buurtzorg, Organisation collaborative - pour conduire leur transformation.

La CNSA apporte son soutien à la démarche d'essaimage de ce programme pour faciliter la diffusion de ces nouvelles approches managériales et organisationnelles en faveur de plus de reconnaissance, de pouvoir d'agir, d'intelligence collective et de sens au travail. Cet essaimage donnera lieu à la constitution d'un kit d'essaimage et la réalisation d'une journée de restitution des résultats.

Expérimentation d'une démarche de labellisation pour accompagner l'université vers l'inclusion des personnes autistes et troubles du neurodéveloppement

Depuis quatre ans, le programme « NCU Aspie-Friendly », financé par le PIA3 et porté par l'Université Fédérale de Toulouse, travaille à améliorer l'inclusion des personnes autistes à l'université. Débuté dans un consortium de treize universités, Aspie-Friendly est aujourd'hui présent dans vingt-six universités. Ce programme, d'une durée de dix ans, est coordonné par le Pr. Bertrand Monthubert, ancien président de l'université Toulouse 3 Paul Sabatier. Aspie-Friendly a atteint une certaine maturité : le programme s'est équipé d'outils pertinents, de méthodologies convaincantes et de partenaires convaincus. Une montée en puissance du programme est d'évidence l'étape suivante, en outillant les nouvelles universités et en l'harmonisant.

Soutenu par la CNSA, le projet porté par la Communauté d'universités et d'établissements (COMUE) de l'Université fédérale Toulouse Midi-Pyrénées a ainsi pour objectif d'amplifier radicalement l'action conduite par l'association Aspie-Friendly, et ses universités partenaires en faveur de l'inclusion des personnes autistes dans l'enseignement supérieur. Plusieurs changements d'échelle sont ainsi poursuivis par le projet. L'objectif d'inclusion des étudiants autistes s'étendra aux étudiants porteurs d'autres TND, ouvrant sur une population plus large, mais dont les besoins fonctionnels sont convergents. Un travail d'approfondissement et un contrôle de l'effectivité des actions des établissements en faveur de l'inclusion, inscrits dans une démarche de changement et de qualité, seront formalisés par un processus de labellisation. Cinq universités se sont engagées comme terrains d'expérimentations de la démarche de labellisation, pour modélisation.

À l'issue de cette expérimentation, son évaluation permettra d'essaimer le modèle dans d'autres établissements candidats au label, et d'ouvrir encore plus largement à d'autres handicaps.

Innovation citoyenne dans trois EHPAD publics : quels impacts sur la transformation de l'offre ?

De nombreuses innovations citoyennes et démocratiques ont vu le jour au cours de cette dernière décennie. Pourtant, ces processus démocratiques innovants peinent à franchir les portes des EHPAD malgré l'affirmation des droits des usagers depuis la loi de 2002 et l'introduction du projet de vie et du conseil de la vie sociale (CVS). Dans les faits, les familles, et plus largement les tiers, prennent, souvent, une part plus active aux décisions que les résidents eux-mêmes.

Forts de ce constat, ce projet porté par l'EHPAD public Constance Mazier, et regroupant trois EHPAD publics de la Seine-Saint-Denis, a pour objectif d'élaborer et expérimenter de nouveaux modes d'implication et de participation des résidents dans une visée d'essaimage et de transformation de l'offre. Pour cela, ils entendent expérimenter de nouveaux modèles de participation en s'articulant avec des instances plus classiques telles que le CVS et imaginer les leviers qui permettraient aux résidents de s'en saisir et de se les approprier. La contribution des dispositifs d'innovation citoyenne conçus et portés par les résidents dans une perspective de transformation de l'offre en établissements participe d'un enjeu démocratique essentiel.